

# LES STRATÉGIES PROSPECTIVES D'ACTION: LA CONFÉRENCE MONDIALE DES NATIONS UNIES POUR LA FEMME

*Maureen O'Neil*

Avec l'adoption des Stratégies prospectives d'action pour la promotion de la femme (SPA) en juillet dernier, lors de la Conférence mondiale des Nations Unies pour la femme qui a eu lieu à Nairobi, les femmes du monde entier ont franchi une étape importante. Ces stratégies constituent un plan pour l'avenir en ce qui concerne l'amélioration de la situation économique, sociale, culturelle et juridique de la femme sur les plans national et international. Elles visent à inciter les gouvernements à s'affranchir de la perception traditionnelle, à savoir que la promotion de la femme consiste dans le recensement des 'préoccupations féminines', et à comprendre que l'intégration complète des femmes dans tous les aspects de la vie de la société est essentielle au bon fonctionnement de celle-ci.

Les SPA sont également importantes du fait qu'elles ont été l'objet d'un consensus de la part de tous les gouvernements présents. Cela constitue une reconnaissance du caractère universel des préoccupations féminines et engage les gouvernements à poursuivre la promo-

tion de la femme au cours des quinze prochaines années, tant dans leur propre pays qu'à l'échelle mondiale. Les gouvernements doivent en outre rendre compte périodiquement de la suite donnée aux Stratégies.

Le document, s'il s'adresse principalement aux États membres, aux organismes internationaux et aux organisations non gouvernementales, invite aussi les hommes et les femmes du monde entier à s'inspirer des Stratégies et à en promouvoir l'application.

Les SPA pourraient contribuer à faire évoluer la situation de la femme dans la société. Comme dans le cas de tous les accords internationaux autres que les traités, l'application des Stratégies dépendra entièrement de la volonté des gouvernements et de la vigilance des femmes, qui devront veiller à ce que les gouvernements s'acquittent de leurs obligations.

## L'ÉLABORATION DES STRATÉGIES PROSPECTIVES D'ACTION

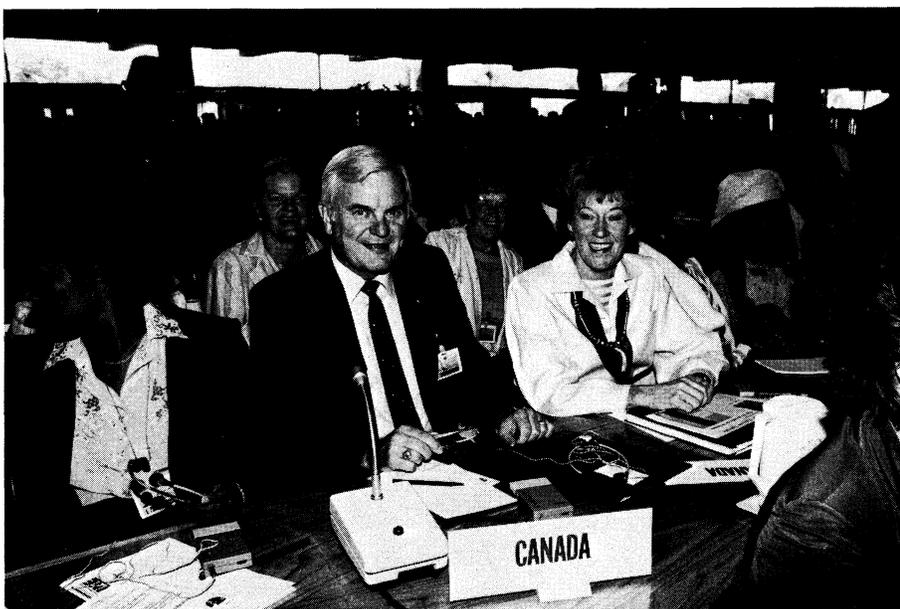
Dès 1983, les préparatifs de la Conférence mondiale de Nairobi pour la

femme étaient entrepris. L'Organisation des Nations Unies a distribué un questionnaire détaillé à ses États membres sur les progrès accomplis au cours de la Décennie pour la femme. Les gouvernements devaient répondre à une série de questions visant à montrer dans quelle mesure la situation des femmes avait évolué au cours des dix années écoulées dans divers domaines tels que la technologie, la santé, l'enseignement, l'industrie et le commerce. À partir des constatations de ce sondage, la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, constituée en organe préparatoire de la Conférence de Nairobi, a rédigé une série de projets de stratégies pour surmonter les obstacles à l'avancement de la femme jusqu'à l'an 2000.

Lors des réunions préparatoires, on a tenté de s'entendre sur le contenu des stratégies. On est parvenu à un accord de principe sur les deux tiers du document avant la Conférence.

À la Conférence, les délégués ont travaillé en comités à l'examen en profondeur du document, les paragraphes étant adoptés un par un. Les deux derniers jours de séance plénière ont été consacrés à l'étude des rapports des comités. Les paragraphes approuvés en comité ont été adoptés rapidement de façon à permettre la négociation des points litigieux. Pendant les dernières heures de la Conférence, on a réussi à s'entendre sur le libellé de plusieurs paragraphes relatifs au sionisme, aux réfugiés palestiniens, à l'apartheid et à des questions complexes d'économie mondiale. À l'issue de plusieurs heures de négociations intenses, le document dans son ensemble a été adopté par consensus.

Tant avant que pendant la Conférence, le Canada a joué un rôle clé dans l'élaboration des Stratégies. Avant la Conférence, en tant que membre de la Commission de la condition féminine, il a participé au processus de rédaction et de révision. De plus, il a fait fonction de coordonnateur des pays occidentaux, à la



Walter McLean (center) and Flora MacDonald (right): UN World Conference on Women  
Credit: Sylvia Spring



UN End of Decade Conference for Women

Credit: Sylvia Spring

fois pendant ces préparatifs et lors de la Conférence elle-même. À ce titre, il a coordonné les positions des États-Unis, de l'Europe de l'Ouest, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et du Japon et a fait valoir ces positions durant les négociations avec les pays de l'Europe de l'Est et du tiers monde.

#### THÈMES DES STRATÉGIES PROSPECTIVES D'ACTION

Les SPA sont le fruit d'une longue réflexion – dix années précisément – sur la situation de la femme. Elles font ressortir le rapport étroit qui unit les trois objectifs de la Décennie des Nations Unies pour la femme (1976-1985): égalité, développement et paix, et montrent que la participation des femmes au développement et au renforcement de la paix et la promotion de l'égalité des sexes sont des objectifs complémentaires. Parallèlement, les Stratégies indiquent que la réalisation de ces objectifs nécessite l'adoption de mesures concrètes dans tous les secteurs, en particulier ceux de l'emploi, de la santé et de l'enseignement (soit les sous-thèmes de la Décennie pour la femme).

Les SPA appartiennent manifestement aux années quatre-vingt. Elles reflètent une plus grande conscience de la façon dont les enjeux planétaires influent sur la vie des femmes. En revenant à maintes reprises sur la question du 'déséquilibre structurel' dans le secteur commercial et sur celle de la 'crise de l'endettement', les SPA mettent l'accent sur l'inégalité économique non seulement entre les États mais également entre les sexes. Par ailleurs, il ressort du document que le développement économique ne profite pas nécessairement aux femmes et que l'absence de guerre ne garantit pas non plus la paix pour les femmes.

Chacun des cinq chapitres du document – Égalité, Développement, Paix, Cas particuliers et Coopération internationale et régionale – suit une présentation semblable: les *obstacles* au progrès, les *stratégies de base* pour surmonter ces obstacles et les *mesures à prendre* pour appliquer les stratégies. Les SPA témoignent clairement de l'évolution des attitudes à l'égard des mesures visant à assurer l'égalité des sexes depuis dix ans. Elles innovent également du fait qu'elles recommandent l'évaluation de l'incidence sur les femmes des politiques

relatives à l'énergie, aux transports, au logement, à l'accès à l'eau et à l'environnement.

Plusieurs thèmes sont revenus souvent au cours de la Décennie comme dans les Stratégies: le rôle des femmes dans l'économie, la participation des femmes à la prise des décisions au plus haut niveau et la contribution des femmes aux activités pour la paix. Ce sont des domaines où les progrès en faveur de l'avancement de la femme se font attendre. Les SPA soulignent les obstacles à ces progrès: la perception que les femmes sont inférieures aux hommes; les besoins spéciaux découlant de la maternité; l'ignorance concernant le potentiel des femmes et l'absence de moyens de développer ce potentiel; et la faiblesse des ressources consacrées à la promotion de la femme. Chacun des thèmes traités et chacune des mesures proposées sont liés aux objectifs de la Décennie: égalité, développement et paix.

En ce qui concerne l'autonomie financière des femmes, les Stratégies proposent une série d'initiatives en faveur de l'amélioration de la situation des femmes dans l'économie. Pour qu'il y ait participation réelle des femmes à la vie

économique, il faudra non seulement accroître la présence des femmes sur le marché du travail et reconnaître que les femmes représentent une proportion importante des producteurs mais aussi effectuer certaines réformes sociales en vue de soulager les femmes d'une partie de leur fardeau, les soins aux enfants et les travaux ménagers. Dans cet ordre d'idées, les Stratégies prospectives d'action engagent les gouvernements:

- à évaluer l'incidence du chômage sur les femmes;
- à mettre sur pied des programmes d'équité en matière d'emploi;
- à assurer aux femmes des chances égales en matière d'emploi et de formation;
- à améliorer les conditions de travail sur les marchés structurés et non structurés;
- à reconnaître et à stimuler les initiatives des femmes dans le secteur de la petite entreprise;
- à créer des équipements de garde d'enfants et à en favoriser la création;
- à encourager, par la sensibilisation et l'information du public, le partage des responsabilités en matière de soins aux enfants et de travaux ménagers entre les hommes et les femmes.

L'incidence des changements technologiques sur la vie des femmes est un thème étroitement lié au précédent. Les nouvelles technologies contribuent à décharger les femmes de certaines tâches qui absorbent beaucoup de temps, mais elles peuvent également leur faire perdre leurs emplois. Pour que les femmes puissent profiter pleinement du progrès technologique, les SPA engagent les gouvernements à tenir compte des femmes à la fois comme utilisatrices de la technologie et comme agents du progrès technologique en leur assurant l'accès à l'enseignement, à la formation, aux emplois et à la prise des décisions ainsi qu'en évaluant l'impact de la technologie sur tous les aspects de la vie des femmes.

Les Stratégies prospectives d'action traitent également du rapport entre la femme et le pouvoir. Le principe selon lequel la participation des femmes à la prise des décisions au plus haut niveau est essentielle non seulement à leur avancement mais aussi à la réalisation des grands objectifs sociaux sous-tend toutes les parties du document. La faible repré-

sentation des femmes au sein des organes de décision nationaux et locaux entrave l'examen des intérêts et des préoccupations des femmes. Comme les femmes ont été exclues des décisions sur l'orientation des politiques, ces décisions ne tiennent pas compte des besoins des femmes et ne reconnaissent pas leur apport. Les Stratégies invitent les gouvernements à accroître le nombre des femmes à tous les échelons de la hiérarchie et à leur fournir de la formation et des possibilités d'avancement.

Un troisième thème se dégage des SPA, soit l'importance du rôle des femmes dans les activités pour la paix, tant au niveau national qu'au niveau international. On y recommande aux gouvernements de veiller à ce que les femmes participent aux négociations et aux délégations internationales et à ce que les idées de paix soient transmises par les systèmes d'éducation, scolaires et extra-scolaires, et par les médias et les autres moyens de communications. Les Stratégies mettent également en parallèle la paix dans le monde et l'élimination de la violence envers les femmes. L'Année internationale de la paix, 1986, constituera une bonne occasion de mettre l'accent sur le rôle central des femmes dans la poursuite de la paix et de la sécurité.

### STRATÉGIES PROSPECTIVES D'ACTION JUSQU'À L'AN 2000

Les gouvernements, les groupes féminins, les hommes politiques, les universitaires, les médias et les citoyens en général, hommes et femmes, auront fort à faire en vue d'assurer l'application des Stratégies prospectives d'action dans le monde entier.

Le Canada a commencé ce travail. La première étape consiste à diffuser aussi largement que possible le document. On a entrepris l'analyse des implications pour les politiques nationales des mesures proposées, et les responsables de questions telles que la promotion de la santé, l'équité en matière d'emploi et le rassemblement de statistiques ont commencé à se concerter.

La Conférence mondiale de Nairobi a permis aux gouvernements de s'engager à poursuivre la promotion de la femme au-delà de 1985. Les Stratégies prospectives d'action constituent un cadre pour la promotion de la femme jusqu'à l'an 2000. Si les gouvernements ont l'obligation de

donner suite aux SPA, c'est à chacun, homme ou femme, qu'il appartient d'encourager ces efforts afin d'assurer la poursuite de l'amélioration de la condition féminine au cours des quinze prochaines années.

- Condition féminine Canada a produit un document audiovisuel sur la Conférence mondiale pour la femme et Forum 85 intitulé *L'héritage de Nairobi*. Ce document de quinze minutes et demie présente en sons et en images le Nairobi de juillet 1985. Il est offert dans les deux langues sur bande VHS ½ pouce ou sous forme de diaporama. Pour l'obtenir, s'adresser au Service des communications, Condition féminine Canada, 151, rue Sparks, 10e étage, Ottawa (Ontario), K1A 1C3, (613) 995-7835.
- On peut se procurer le texte intégral du *Rapport de la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme: égalité, développement et paix* (document de l'ONU numéro A/Conf. 116/28), au prix coûtant, auprès de: L'Association canadienne pour les Nations Unies, 63, rue Sparks, pièce 808, Ottawa (Ontario), K1P 5A6.
- Pour obtenir d'autres exemplaires gratuits des Stratégies prospectives d'action (extrait du Rapport de la Conférence), s'adresser à: Condition féminine Canada, Service des communications, 151, rue Sparks, 10e étage, Ottawa (Ontario), K1A 1C3; ou à l'Association canadienne des Nations Unies.

*Maureen O'Neil est sous-chef (Coordonnatrice) de Condition féminine Canada depuis 1978. Au niveau international, Madame O'Neil représente le Canada à la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, fait fonction de conseillère spéciale de la délégation du Canada à l'Assemblée générale des Nations Unies et préside le Groupe de travail n° 6 de l'Organisation de coopération et de développement économiques sur le rôle des femmes dans l'économie. Elle représente également le Canada aux réunions des fonctionnaires des pays du Commonwealth chargés de la condition féminine.*